

# Municipalité régionale de Grand-Sault

## Opérateur(trice)

### Services aux Opérations (Travaux Publics)

#### Période d'emploi

Temps plein, temporaire – Deux (2) ans

#### Sommaire du poste

Sous la responsabilité du contremaître des opérations et maintenance, l'opérateur(trice) est responsable, entre autres, d'opérer diverse machinerie, d'effectuer des travaux manuels et de mécanique légère. Il/Elle est aussi responsable de l'état de l'équipement dont il/elle se sert. Il/Elle démontre de bonne capacité d'organisation et d'entretenir des relations interpersonnelles.

#### Qualifications requises

##### **Éducation :**

- Détient un diplôme d'études secondaires
- Combinaison de formation ou expérience jugée équivalente

##### **Expérience :**

- Expérience dans l'installation d'infrastructure municipale d'eau, d'égouts et de rues

##### **Compétences :**

- Relations interpersonnelles
- Axé sur les résultats
- Gestion du temps
- Travail d'équipe

##### **Connaissances et Habiletés:**

- Aptitude à opérer de l'équipement lourd tel que : chargeuse et excavatrice
- Être capable de communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) parlé et écrit
- Capable de compléter divers rapports de façon claire et concise
- Capacité à effectuer un travail diversifié
- Avoir une bonne capacité d'organisation et de planification du travail
- Facilité d'interpréter judicieusement les directives et d'agir en conséquence
- Être apte à faire du travail manuel
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes
- Être capable de prendre des initiatives

##### **Conditions de travail et environnement :**

- Deux (2) postes temporaires (deux (2) ans) à temps plein (40 heures par semaine)
- Posséder un permis de conduire de classe 1

#### Tâches et responsabilités

- Être Responsable pour et de faire la maintenance de l'équipement dont l'opérateur se sert;
- Garder l'équipement propre et présentable;
- Assister à et/ou faire des réparations mécaniques légères;
- Assister sur, travailler à, toute autre ouvrage tel qu'assigné;
- Exécuter des travaux manuels tel que requis ou demandé;
- Doit être qualifié, licencié et capable ou avoir une aptitude d'opérer différents genres d'équipement lourd, tel que chargeuses, bulldozers, camions lourds, excavatrices, graders, charrues à neige;
- Doit obéir tous les règlements de circulation, les lois et réglementations de sécurité ainsi qu'obéir aux arrêtés, aux politiques et procédures municipales;
- Peut être demandé d'assumer la relève dans autre secteur lors d'absence ou de congé;
- Effectue toutes autres tâches de nature similaire demandées par son superviseur selon ses compétences, ses qualifications, et ses aptitudes.

#### Salaire

- \$27,84-\$28,38 de l'heure

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et visent à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être interprétés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences professionnelles inhérentes. Tous les fonctionnaires peuvent, de temps à autre, être tenus d'accomplir des tâches qui ne relèvent pas de leurs responsabilités normales, selon les besoins.